

Chaingy ECHOES

Samedi 4 mars
**JOURNÉE DES MÉTIERS
DE L'ENVIRONNEMENT**

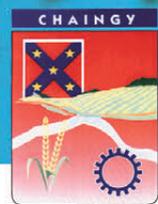
Dimanche 2 avril
31^{ème} FÊTE FLORALE,
sur un air de Portugal !

Dimanche 2 avril
**VIDE GRENIER
DE PRINTEMPS**



MARS 2017

94



EDITO

du Maire

Daniel CHARTIER, maire honoraire, nous a quitté le 3 février, après 90 ans d'une vie toute entière consacrée aux autres.



Devenu Docteur en sciences sociales du développement après avoir débuté à l'âge de 14 ans comme ouvrier agricole, il est le modèle de la réussite où mène le travail.

Arrivé dans la commune en 1958, à la direction de l'école des Maisons Familiales Rurales, il a imaginé et construit le Centre National Pédagogique pour transmettre le savoir et former les enseignants.

Reconnu par ses pairs, il était officier de l'Ordre du mérite agricole.

Chaingy a eu la chance de l'avoir comme Maire de 1989 à 2001 alors qu'il écartait l'idée d'être candidat, craignant de ne pas avoir le temps de se consacrer à sa commune. Il a trouvé ce temps et était à son bureau quotidiennement, pendant de longues heures pour imaginer, organiser et mettre en place le Chaingy d'aujourd'hui.

La gestion de l'espace, les écoles, le bassin des 3 collines, le centre associatif et culturel, tout ceci est né sous sa direction, claire, réfléchi, structurée. C'est ainsi qu'il a voulu, organisé et dirigé le premier plan d'occupation des sols sur lequel nous nous appuyons encore aujourd'hui malgré les lois toujours changeantes sur l'urbanisme.

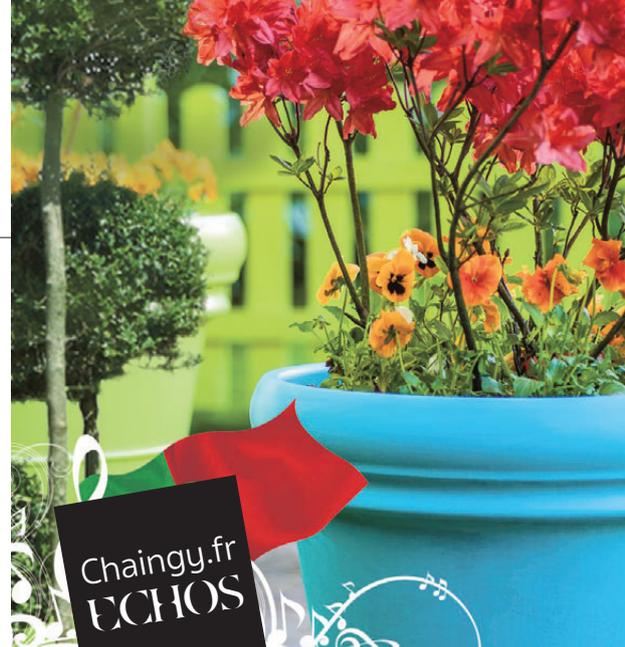
Il n'était pas qu'homme de dossiers, très impliqué dans la vie de la cité, il connaissait les difficultés et les soucis de chacun et tentait de les résoudre en écartant ses propres problèmes.

Son seul repos était son jardin où pendant quelque temps il oubliait les tracas du quotidien, souvent dérangé par un appel téléphonique ou une visite.

Auprès de lui, discrète et omniprésente, son épouse était son soutien permanent.

Je suis certain d'être l'interprète de toute la population de Chaingy pour lui transmettre nos condoléances.

Jean Pierre Durand



SOMMAIRE

CHAINGY, MA VILLE P. 3 à 11

En bref P. 3

Événements P. 4

Jeunesse P. 5

Vivre ensemble P. 6

Civisme P. 7

Environnement P. 8 et 9

Vie économique P. 10

Initiatives P. 11

VIE ASSOCIATIVE P. 12 à 14

Loisirs P. 12 et 13

Sport P. 14

TRIBUNE LIBRE P. 15

AU FIL DU CONSEIL P. 16

Responsable du Bulletin Municipal :

Jean-Pierre Durand

Commission Information :

Michel Fauguin, Clarisse Carl, Cathy Gay, Julie Pellegrini De Aquino, Thierry Gauthier, Albert Guilliano, Brice Lemaire, Orlando Loureiro.

Rédaction, documentation et diffusion :

Mairie de Chaingy - Revue officielle d'informations municipales diffusée gratuitement - Reproduction et vente interdites - Dépôt légal mars 2017.

Conception et réalisation :

Artfreely - Crédits photographiques : © Getty Images, Photos Mairie et Franck Cribier.

La mairie de Chaingy a choisi d'imprimer ce document sur papier issu de forêts gérées durablement.

65 lettres envoyées au Père Noël par les petits cambiens

Relevée chaque jour, la boîte aux lettres n'a pas désempé. Ce n'est pas moins de 65 lettres (listes, collages et dessins) qui ont été déposées avec le secret d'espoir d'être gâté.

43 enfants qui avaient laissé leur adresse ont reçu par l'intermédiaire de la mairie une réponse du Père Noël à leur courrier.



Boîte aux Lettres du Père Noël

Rejoignez-nous sur facebook !



La mairie vous attend nombreux sur sa page facebook :

Ville de Chaingy

Retrouvez la vie de votre commune !

La Générosité à Chaingy



« Bravo et Merci aux généreux bienfaiteurs »

Il a été reversé à l'AFM Téléthon la somme de **4203 €** (- 1,5 % par rapport à 2015), grâce à la participation d'environ **485 donateurs** et aux manifestations organisées par 17 associations.

Quelques réalisations par les Services Techniques



CHAINGY, MA VILLE

Événements

31^{ème} Fête Florale, sur un air de Portugal !



Dimanche 2 avril 2017
de 8h30 à 18h30

Rendez-vous incontournable de Chaingy, la Fête Florale

- Arbres, arbustes, plants, plantes, fleurs
- Exposition / vente par les artisans
- Démonstration de métiers divers
- Eco-artisans (économies nouvelles, économie d'énergies)
- Dégustation / vente de produits régionaux.

Chantal Detry et Pierre le Jardinier seront parmi nous. Ils répondront aux questions des visiteurs et apporteront à chacun les précieux conseils pour l'embellissement et l'entretien de nos jardins.

4



Les rues de Chaingy seront animées par le groupe folklorique et percussions « **Soleil du Portugal** ». En raison du plan Vigipirate, la Fête Foraine aura lieu sur le parking de l'Esplanade Daniel Chartier le samedi et le dimanche.

Les Associations de Chaingy vous proposent :

Maison Familiale Rurale : C P N C :	Décoration de la scène de la salle Polyvalente par des élèves Bureau Postal avec Carte Postale de la Foire Horticole et timbre représentant des fleurs de crocus
Club 3 :	Vente de gâteaux, lainages et objets divers
Jardins de Chaingy :	Concours pour enfants (remise des prix à 17h) - Compositions Florales
Familles Rurales :	Ateliers (fabrication de décors par les TAPS)
Artistes de Béraire :	Exposition de Peintures
La Paroisse :	Office Religieux et exposition sur le Portugal
Relations Internationales :	Dégustation-vente de produits régionaux de nos amis de Rocca San Giovanni
Chaingy Animation :	Vide greniers et son resto-foire
Société de Chasse :	Fabrication et vente de boudin et resto-foire

Plus d'infos :

Inauguration à 10h30

Remise des prix des maisons fleuries 2016 à 11h30

Inscriptions aux écoles des enfants pour la rentrée 2017

ECOLE MATERNELLE



Les inscriptions concernent les enfants nés en 2014 ainsi que les enfants arrivant sur la commune et n'étant pas inscrits.

- | | |
|-------------------------------------|-------------------------------------|
| ■ Lundi 20 mars de : | ■ Lundi 27 mars de : |
| - 9h30 à 16h30 sur rendez-vous | - 9h30 à 16h30 sur rendez-vous |
| - de 16h30 à 18h30 sans rendez-vous | - de 16h30 à 18h30 sans rendez-vous |

Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter le 02 38 80 65 69 les lundis précédents.

Merci de vous munir de :

- votre livret de famille
- Une attestation de domicile (délivrée en mairie sur présentation du livret de famille et d'une facture EDF ou téléphone)
- carnet de vaccination de votre enfant
- un certificat de radiation pour les enfants arrivant d'une autre commune et déjà scolarisés.

ECOLE ELEMENTAIRE



- | | |
|----------------------------|----------------------------|
| ■ Lundi 15 mai de : | ■ Mardi 16 mai de : |
| - 15h00 à 18h00 | - 15h00 à 18h30 |

Vous pouvez également inscrire votre enfant par correspondance en utilisant l'adresse courriel : ec-chaingy@ac-orleans-tours.fr tout au long de l'année.

Inscriptions à la Structure Multi Accueil « Les P'tits Loups »



« Les P'tits Loups », structure d'accueil des petits de 3 mois à 3 ans, lancera sa campagne d'inscriptions pour la rentrée 2017 en avril prochain.

Vous pourrez retirer les dossiers d'inscriptions **du 3 au 14 avril 2017** auprès de la structure.

Pensez à les déposer dûment complétés entre **le 24 et le 28 avril 2017**. La commission d'admission se réunira courant mai.

SMA « Les P'tits Loups » 1, sentier du Loup - 45380 CHAINGY
Tél : 09 61 00 15 87 - Courriel : smalesptitsloups@orange.fr

SECURITE ROUTIERE

Port du casque obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans



A partir de la date du **22 mars 2017**, le casque à vélo sera obligatoire pour les enfants de **moins de 12 ans**. Cette mesure s'inscrit dans le cadre des décisions du CISR du 2 octobre 2015 (mesure numéro 16) et a été publiée par le décret n° 2016-1800 au journal officiel ce 22 décembre 2016.

En cas de non-port du casque, c'est l'adulte qui est responsable. Il s'agit dans ce cas d'une contravention de 4^{ème} classe avec une **amende de 135€** pouvant être minorée à 90€.



Inscriptions au Centre de Loisirs 3-11 ans

VACANCES	Retrait des dossiers d'inscription à partir du	Retour des dossiers d'inscription complétés avant le
ÉTÉ Ouvert du 10 juillet au 04 août fermé du 07 au 25 août ouvert du 28 août au 01 septembre	Journée portes ouvertes de l'Espace Jeunesse le samedi 20 mai 2017	Jeudi 15 juin 2017

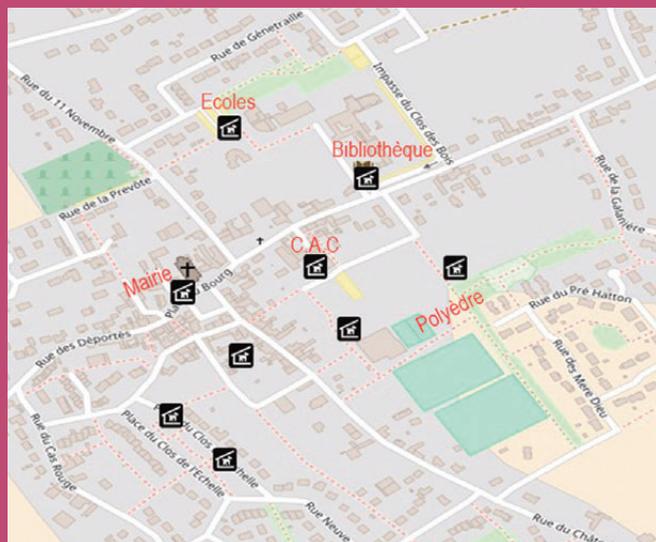
Le Club Ados (11-14 ans) et le Point Accueil Jeunes (14-17 ans) seront ouverts du 10 juillet au 04 août 2017.

CHAINGY, MA VILLE

Vivre ensemble

CIVISME

Des distributeurs de sac à déjection à votre disposition



Il n'est pas très agréable de devoir éviter sur les trottoirs les cadeaux laissés par nos amis les chiens, ou de se retrouver avec nos semelles de chaussures emplies de leurs déjections.

Certains diront que cela porte bonheur, mais nous pensons le contraire, car cela peut provoquer chutes ou glissades. Comment faire pour y remédier, la commune pour sa part a compté sur le civisme des maitres. Depuis 2009 elle a mis à disposition dans plusieurs secteurs des distributeurs de sacs de déjections.

Ce dispositif fonctionne bien, mais malheureusement certains propriétaires peu scrupuleux laissent encore leurs animaux souiller nos trottoirs.

Il est rappelé à ces personnes, si la police municipale est présente au moment de la déjection de leur animal sans que celles-ci ne ramasse leurs excréments, il leur en coûtera une contravention de 68€ (Code de l'environnement).

De plus tout chien circulant sur la voie publique et dans les espaces publics doit être constamment tenu en laisse.

Pour ne pas en arriver là, nous comptons sur votre civisme et cela afin d'améliorer notre vivre ensemble.

Vous ne souhaitez plus être démarché téléphoniquement. Un geste simple, inscrivez-vous sur le site officiel du gouvernement BLOCTEL.



Qu'est-ce que Bloctel ?

Bloctel est la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur laquelle tout consommateur peut s'inscrire gratuitement afin de ne plus être démarché téléphoniquement par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours, conformément à la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation.

La loi précise qu'il est interdit à tout professionnel, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers agissant pour son compte, de démarcher téléphoniquement un consommateur inscrit sur cette liste, à l'exception des cas énumérés par la loi. En particulier, vous pourrez toujours être appelé dans les cas suivants :

- Par les professionnels chez qui vous avez un contrat en cours
- Pour des appels de prospection en vue de la fourniture de journaux, de périodiques ou de magazines
- Pour des motifs qui ne concernent pas la vente de biens ou de services tels que :
 - Les appels émanant d'un service public
 - Les appels émanant d'instituts d'études et de sondage
 - Les appels émanant d'associations à but non lucratif
- Si vous avez communiqué de manière libre et non équivoque votre numéro afin d'être appelé

Plus d'infos sur : <https://inscription.bloctel.fr>

Elections

Tous les électeurs vont recevoir une nouvelle carte d'électeur avant les prochaines élections présidentielles (23 avril et 7 mai).

Suite aux modifications du périmètre des bureaux de vote, certains électeurs changent de bureau. Les habitants concernés par ces changements vont recevoir courant mars par courrier une information spécifique.



STOP DJIHADISME



L'un de vos proches a changé de comportement et vous vous inquiétez ? Vous avez besoin d'aide face à un proche radicalisé ? Vous vous interrogez sur une potentielle radicalisation ? Un Numéro Vert a été mis en place par le Gouvernement pour répondre à vos questions et à vos doutes.

En cas de doute ou de questionnement, n'hésitez pas à appeler le 0 800 005 696 (Numéro Vert, appel gratuit du lundi au vendredi de 9h à 18h).

LES APPELS SONT STRICTEMENTS CONFIDENTIELS, VOTRE IDENTITÉ NE SERA PAS DEVOILÉE.

En dehors des jours et des horaires d'ouverture, vous pouvez utiliser le formulaire pour contacter la plate-forme et ainsi décrire la situation que vous souhaitez signaler.

Disponible sur le site : <http://www.stop-djihadisme.gouv.fr/>

Vous serez systématiquement recontacté, et ce dans les meilleurs délais.

Sortie de territoire des enfants mineurs

L'opposition de sortie de territoire

Il est possible, en cas d'urgence notamment, de s'opposer à la sortie du territoire de son enfant mineur. Pour cela, il suffit sans délai de compléter le formulaire de demande d'opposition d'un mineur à la sortie de territoire et de le déposer en préfecture ou dans un commissariat ou une brigade de gendarmerie accompagné des pièces justificatives mentionnées au dossier.

L'autorisation de sortie de territoire

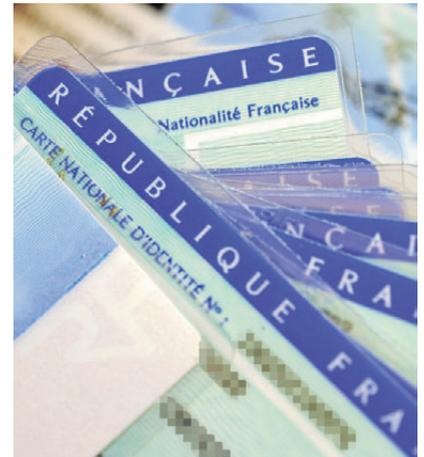
Depuis le 15 janvier 2017, l'autorisation de sortie de territoire d'un enfant mineur quittant le territoire national sans être accompagné d'un titulaire de l'autorité parentale a été rétablie par la loi n° 2016-731 du 3 juin 2016 renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement, et améliorant l'efficacité et les garanties de la procédure pénale.

Cette autorisation de sortie du territoire prend la forme d'un formulaire CERFA signé par un titulaire de l'autorité parentale. Ce formulaire est disponible en mairie et sur le site www.service-public.fr

Ainsi, dans le cadre d'un voyage à l'étranger, afin d'être autorisé à quitter le territoire national, le mineur devra être muni :

- de sa pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport)
- de l'original de l'autorisation de sortie du territoire signé par un titulaire de l'autorité parentale
- de la photocopie du titre d'identité du responsable légal ayant signé l'autorisation de sortie

Attention : Le passeport seul ne vaut plus autorisation de quitter le territoire français.



Réforme des conditions de délivrance des cartes nationales d'identité

Suite à l'adoption du Plan « Préfecture nouvelle Génération », à compter du 1^{er} mars 2017, les demandes de carte nationale d'identité devront s'effectuer auprès des mairies équipées d'un dispositif de recueil.

Aussi, la commune de Chaingy ne pourra plus assurer la réception des dossiers de demande de carte d'identité et leur délivrance.

Nous regrettons cette mesure qui vient réduire les services offerts aux usagers et rendre plus inaccessible cette procédure aux personnes à faible mobilité.

La mairie la plus proche équipée d'un tel dispositif est la mairie de Meung-sur-Loire. La réception des usagers se fait obligatoirement sur rendez-vous au 02 38 46 94 94.

Aussi, compte-tenu des délais d'obtention des rendez-vous, nous vous invitons à l'approche des examens scolaires et des vacances à vérifier que votre carte d'identité est toujours valide et si ce n'est pas le cas, à refaire dès aujourd'hui votre carte d'identité.

Vous pouvez toujours retirer à l'accueil de Chaingy les dossiers de demande de carte d'identité et la liste des pièces qui seront à fournir.

CHAINGY, MA VILLE

Environnement



8

Concours communal des Maisons Fleuries 2017

La nature va bientôt s'éveiller, toutes et tous à vos bêches et râteaux !

Inscrivez-vous au concours communal des Maisons Fleuries 2017, c'est gratuit !

Embellissez votre maison et son jardin pour votre plaisir et le bien-vivre des Cambiens !

Pour vous inscrire, vous trouverez le bulletin d'inscription et le règlement 2017 à l'accueil de la Mairie ou sur son site Internet.

Ce bulletin est à déposer à l'accueil de la mairie avant le mardi 20 juin 2017.

Participez et nous nous retrouverons à la foire horticole 2018 pour fêter les lauréats et tous les participants !

Interdiction des produits phytosanitaires

Ça y est ! Les services communaux n'utilisent plus de produits phytosanitaires : ils avaient d'ailleurs depuis quelques années beaucoup minoré la part de ces produits, pour finalement les oublier en 2016 !

La loi de transition énergétique du 22 juillet 2015 interdit l'emploi et la détention de ces produits pour tous les services sous tutelle d'Etat depuis le 1er janvier 2017.

Pour les particuliers et les jardiniers que nous sommes, l'interdiction sera effective au premier janvier 2019 :

Mais pourquoi ne pas anticiper dès à présent cette interdiction dans un geste pour la planète ?

A savoir : les produits dits de bio contrôle, c'est-à-dire autorisés en agriculture biologique sont permis, mais n'oublions pas aussi... la binette et le sarcloir !





Prenez rendez-vous pour la 8^{ème} édition de l'opération, j'aime la Loire Propre.

Participez à cette action éco-citoyenne dans un esprit de convivialité en vous laissant surprendre par la beauté du fleuve. Au-delà d'une action utile et nécessaire, c'est aussi un moment de convivialité avec les organisateurs et les bénévoles, qu'ils soient chasseurs, pêcheurs, randonneurs, kayakistes, cyclotouristes... C'est également l'occasion de passer une matinée au contact de la nature à la découverte de lieux qui ne laissent pas indifférents. Soyez fier de contribuer aux missions de la Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage.

Infos pratiques :

Samedi 4 mars 2017 à 8h30 - Fourneaux-Plage (en bord de Loire, rive nord)

De la peau de banane pour des rosiers en pleine forme !



Pour donner du tonus à vos rosiers, enterrez à leur pied une peau de banane.

Elle émettrait de l'éthylène, un gaz qui a une influence sur la croissance des tissus. Elle se décompose vite et est riche en potasse, cela convient bien aux rosiers...

Des bananes très avancées complètes auront le même effet !

Quoi de neuf en urbanisme ?

Eh bien l'équipe communale va réviser !

C'est en fait le second PLU de Chaingy qui a été lancé le 12 janvier 2017 : une remise à plat de toutes les données de notre commune, une réflexion de fonds sur l'être et le devenir de celle-ci : des temps forts, pour les conseillers et aussi des temps de partage avec les Cambiens et ce pendant un peu moins de deux années !

Dans un premier temps, les conseillers travailleront sur l'analyse, puis ils vous présenteront le résultat de cette réflexion et les grandes orientations possibles au cours de l'été...

A suivre aussi dans Chaingy Echos !



CHAINGY, MA VILLE

Vie économique

Les restaurants à Chaingy

Pour se restaurer, Chaingy est un village bien pourvu, avec un vrai choix !

BROCHETTES D'ARGENT

En travaux depuis 2015, le **restaurant brésilien Brochettes d'argent** a ouvert ses portes le 8 juillet 2016. Victor et son équipe vous font expérimenter la dégustation des viandes comme si vous étiez au Brésil : des serveurs attentionnés viennent régulièrement à votre table vous proposer différentes viandes rôties, et un buffet est à votre disposition pour vos entrées et légumes. Vous y trouverez entre autre la fameuse feijoada.

Les vendredi et samedi midi et soir

Les mardi, mercredi, jeudi et dimanche le midi uniquement

Information et réservation au **02 36 47 53 23**



CAFÉ DE LA PLACE

Avant de s'appeler le Landerneau jusqu'en 2008, il s'appelait déjà le café de la Place. Bernard et Sabine lui ont rendu son nom. Ils vous proposent un menu de midi à 13€ : Entrée, Plat, Fromage, Dessert, Café et Boisson, mais assurent également des ouvertures privées sur demande pour vos fêtes et réceptions.

Les spécialités du café de la Place sont la Paëlla et le Couscous, et surtout la tête de veau que Bernard propose deux fois par mois le mardi.

Tous les midi du lundi au vendredi de 12h à 14h



LE RELAIS DE FOURNEAUX

Il existe depuis les années 40 et s'appelait autrefois le Transfo. C'est un Relais Routier depuis la fin des années 60. Et depuis 2004 c'est Martial qui vous accueille chaleureusement au Relais Routier de Fourneaux. C'est un authentique routier, référencé dans le guide des routiers, et disposant d'un vaste parking pour les poids lourds, mais tous les convives sont les bienvenus. La formule à 13€ comprend Entrée, Plat, Fromage Dessert, Café et Boisson. Notez que le chef portugais prépare la morue tous les vendredis.

Les midi du lundi au samedi de 12h à 14h - Les soirs du lundi au vendredi de 19h à 21h45 - 02 38 80 69 12



L'AUTREMENT TRAITEUR

Les 2 frères L'autrement, Nicolas et Jérémy, ont installé leur quartier général à l'ancien emplacement du Campagnard, près des « 4 stops » rue de la Groue. C'est là qu'ils concoctent de quoi assurer des repas ou cocktails savoureux pour des projets aussi variés qu'un tête à tête de St Valentin à Chaingy ou un anniversaire en grande pompe pour 300 personnes en Lorraine. Malgré une installation récente, la grande expérience des cuisines étoilées a rapidement fait de Nicolas un chef incontournable des réceptions Loiré-taines.



<http://www.lautrement-traiteur.fr/> - 06 60 56 61 82

La Maison Familiale Rurale investit le bourg de Chaingy pour la 3^{ème} édition de la Journée des Métiers de l'Environnement.

Un bel exemple de la collaboration fructueuse entre la municipalité et la MFR sera concrétisé **le samedi 4 mars**.

Organisée par les élèves de Terminale Bac Pro "Gestion des milieux naturels et de la faune", cette journée présentera au centre bourg de la commune divers métiers, activités et initiatives en faveur de l'Environnement.

Accompagnés par l'équipe pédagogique et les administrateurs, les acteurs de l'environnement, de la biodiversité, de la protection des patrimoines, seront réunis pour soutenir les jeunes futurs professionnels et faire connaître la palette des métiers et activités en lien avec l'Environnement.

Venez nombreux rencontrer un faconnier, une éleveuse de moutons, le Conservatoire d'Espaces Naturels, La Fédération des Chasseurs du Loiret, la LPO et bien d'autres encore, avec quelques surprises pour les plus jeunes.

Le 11 mars, la MFR ouvrira ses portes pour accueillir les futurs élèves mais aussi tous ceux et celles qui souhaitent venir partager un moment convivial et découvrir les travaux des jeunes.



Le 28 avril à partir de 10h, l'ensemble du Conseil d'Administration et de l'équipe, présentera, lors de l'Assemblée Générale, le projet de l'association : **quelle MFR d'ici 2024 ?**

Un travail ambitieux qui a démarré voilà 1 an et dont les conclusions permettront de montrer les pistes de développement de l'établissement : **vous êtes les bienvenus !**

**JOURNEE DES METIERS
DE L'ENVIRONNEMENT**

Samedi 4 mars 2017
de 9h à 17h

**Salle des fêtes
de Chaingy**

**8 Place Louis Rivière
45380 Chaingy**

Contact MFR : 02 38 88 86 29 - mfr.chaingy@mfr.asso.fr

MFR
Centre-Val de Loire
CHAINGY
La Moutonerie
FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU LOIRET
LPO

VIE ASSOCIATIVE

Loisirs



Dimanche 2 avril 2017
de 8h à 18h30
Rue de la Groupe
Parking des écoles
Parking du polyèdre

Vide-grenier de printemps

(avec la Foire Horticole)

L'association Chaingy Animation organise son vide-grenier. Une journée pour se débarrasser d'objets encombrants et inutiles.

Les enfants pourront profiter des manèges et de la pêche à la ligne.

Les adultes trouveront la perle rare parmi les exposants et se divertiront aux auto-tamponneuses.

Vous souhaitez participer au vide-greniers ?

Les emplacements ne seront pas réservés mais l'inscription sera obligatoire le jour même sur présentation d'une pièce d'identité.

Des responsables de l'organisation passeront à chaque stand pour enregistrer les inscriptions et les paiements.

Tarif : 2€ le mètre linéaire (pour les cambiens et hors communes).

La Fête foraine aura lieu le samedi et le dimanche.

En raison du plan Vigipirate, les emplacements sont modifiés.

Renseignements : Dany Legroux tél. : 06 20 03 92 37

Vide-armoire

Dimanche 12 mars 2017
de 9h à 18h

Cette année, nous innovons !

Nous organisons un vide-armoire à la salle polyvalente.

Tarif : 5€ la table

Buvette, casse-croûtes à l'entrée de la salle polyvalente.

Réservations et renseignements au 06 20 03 92 37

Vendredi 7 Avril 2017

à 20 h

Salle des fêtes de Chaingy



Soirée animée « Moules-Frites »

Sur des **musiques des années 80 à nos jours**

Pour les réservations ou toutes informations :

Liliane - Tél. 0637365711

Pierrette - Tél. 0614102140

Les Jardins de Chaingy – Nos activités !

Une nouvelle séquence au printemps

NOUVEAU ! pour les enfants

Je crée un tableau !

Plaisir de découvrir la peinture avec des matières variées, de suivre son intuition, et prendre confiance en soi, de créer sur une toile.

Un mercredi sur 2 de 15h à 17h

60 € pour 6 séances.

Avec des rires, des dégustations et quelques parts à partager à la maison.

Un mardi par mois, Chaingy ou Ingré.

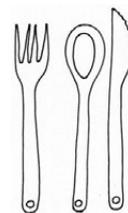
35 €/atelier

Une composition florale à admirer, à refaire, à offrir...

Faite au cours d'une soirée de détente.

Un mercredi par mois, Charline Pritscaloff et Stéphanie de Jardins d'Idées.

26 €/atelier



Suivez toute notre activité sur Facebook !

Le thème et le règlement du concours enfants pour la foire horticole, le calendrier des ateliers et les photos des derniers ateliers...



Artistes de Béraire

Pour les **Artistes de Béraire** l'année 2016 s'est terminée dans l'optimisme, avec l'augmentation constante du nombre d'adhérents, rencontrés notamment à Saint-Jean-de-la-Ruelle lors de l'exposition de novembre dernier.

Pour commencer l'année 2017 ils se seront retrouvés autour de la traditionnelle galette pour partager un moment convivial.

Toujours partants pour participer à l'activité culturelle de Chaingy, ils exposeront au CAC, comme l'année passée, dans le cadre de la foire horticole le 2 avril.

Plusieurs de leurs adhérents travaillent d'ores et déjà pour vous proposer quelques œuvres sur le thème retenu cette année.

À noter dès à présent que les enfants exposeront les 10 et 11 juin à Chaingy ; des précisions seront apportées dans le prochain « Échos de Chaingy ».

Dates à retenir :

les prochains ateliers :

■ enfants - ados : 11 février, 18 mars, 8 avril (samedis)

■ ados - adultes :

aquarelle : mercredi 8 et 25 février, samedi 4 et mercredi 8 mars, mercredi 5 et samedi 15 avril

autres techniques : mercredi 1^{er} et samedi 4 février, samedi 18 et mercredi 22 mars, samedi 8 et mercredi 26 avril.

Foire horticole : dimanche 2 avril.



Visite au Château de Meung-sur-Loire



La saison va bientôt prendre fin que l'équipe du CIM45 se plonge sur les sujets de l'année prochaine.

Déjà seront reconduits les ateliers plébiscités par nos adhérents -> **Smartphones et Tablettes, Images** de la découverte au confirmé, la **Sauvegarde** sur disque dur ou en ligne, la **Maintenance**, la **Bureautique**, le **Multimédia**, **Internet** sans oublier les débutants.

La sortie au château de Meung sur Loire, pour mettre en pratique la prise de vues, a été très appréciée et a permis de rassembler les groupes dans ce moment convivial mais studieux.

En restant à l'écoute des besoins de nos adhérents, il est certain que nous proposerons des **nouveautés au Forum** (Skype, WhatsApp, One Drive, Dropbox... Photoshop Elements...).

Date à retenir :

L'Assemblée Générale du CIM45 le Vendredi 2 Juin (19h au CAC)

Pour tout renseignement :

Tél. : 06 88 71 90 12 - Site : cim45.fr



La Compagnie du Ginkgo vous envoie un message :

« Venez ou revenez tous et toutes à une séance de **THÉÂTRE A LA CARTE**, le **samedi 25 mars 2017 de 14h30 à 18h00** à la **salle des fêtes de Chaingy** (salle numéro un) pour un moment de créativité, de jeu et de plaisir.

Renseignements et réservation auprès de la Compagnie au :

06 83 46 31 73 ou cieduginkgo@aol.com

Retenez la date du spectacle qui sera joué par les comédiens enfants, adolescents et adultes de la troupe de la compagnie du Ginkgo.

Ils se préparent pour vous divertir le **samedi 17 juin 2017 à la salle des fêtes de Chaingy**. Cette année ils vont encore vous étonner, car ils ne manquent pas d'imagination.

Inventifs, ils n'hésiteront pas à vous faire voyager avec eux dans leur histoire. De drôles de personnages à découvrir !



VENTE DE LIVRES - PUZZLES
JEUX EDUCATIFS D'OCCASION



Le samedi 13 mai 2017

9h30 – 17h00

Salle polyvalente de Chaingy

**pour le bon fonctionnement
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
20 Place du Bourg
45380 CHAINGY**

Calendrier de la Paroisse

* **Messe à 9H30 dimanche 2 avril** dans le cadre de la foire horticole, suivie d'une exposition sur le thème retenu le Portugal.

* **Messe de 1^{ère} communion à 10H30 dimanche de Pâques 16 avril.**

- Habituellement la messe est fixée au 4^{ème} dimanche du mois.

Si vous aimez chanter, nous vous proposons de vous joindre à la chorale paroissiale le jeudi à 20H30.

VIE ASSOCIATIVE

Sport

L'AS Judo Chaingy est fière d'avoir dans ses rangs les championnes départementales de jujitsu dans leur catégorie: Audrey, Emma et Inès !

Côté judo, plusieurs judokas préparent leur ceinture noire. Par ailleurs, le club vous donne rdv en juin pour le Rallye-Vélo !



Ça bouge à l'ASTTChaingy !

Votre club de tennis de table accueillera la **compétition régionale** du critérium fédéral féminin le **dimanche 19 mars** 2017 de 8h30 à 18h30 au polyèdre. Ce sera ouvert au public qui pourra venir voir du beau jeu. Il sera possible de se désaltérer et se restaurer à la buvette.

L'ASTTC organise le **vendredi 21 avril** à partir de 20h un **tournoi** gratuit ouvert à tous (licenciés et non licenciés, débutants ou initiés). Inscription par mail à cette adresse : marylepaumier@sfr.fr

A l'occasion des congés d'avril un **stage** de 2 jours sera proposé encadré par Grégory Lebas, entraîneur du comité du Loiret.



L'ASTTC c'est 55 licenciés cette saison.

3 cours encadrés :

- mardi de 18h à 19h30
- vendredi de 17h à 18h30 et de 18h30 à 20h

3 séances loisirs :

- mardi de 18h à 21h
- mercredi de 18h à 22h30
- vendredi de 20h à 22h30

Présidente
Marylène LEPAUMIER
Tél. 02 38 43 40 92
marylepaumier@sfr.fr
Pour tout savoir :
<http://astt-chaingy.comati.fr>



Armand USO

Voici le portrait d'un Cambien sportif

Tout débute il y a 9 ans, où il a commencé à courir en faisant son 1^{er} 15km sur route à Jargeau (Les courses du bord de Loire), il termine cette première en 1h12, puis il enchaîne d'autres courses comme Les foulées de l'ASFAS et bien d'autres, il fait son premier Marathon en 3h28 suite à ça, il s'inscrit pour un passage au club de running de Chaingy, là il rencontre Sébastien Guillaume qui lui fait découvrir le fractionné et les entraînements.

Puis plus rien ne l'arrête, le voilà lancé sur des Trials, Semi-Marathons, Marathons (Barcelone, Paris, La Rochelle, Amsterdam,...). Il se lance un défi faire son premier 100 km, défi réussi en 2012 à Clerder où il le termine en 9h32 et fait un podium.

Plus rien ne l'arrête, il fait partager sa passion à son travail en créant une section running : La Gemey Compagnie.

Les courses s'enchaînent jusqu'à un arrêt de 6 mois, l'obligeant à suspendre les courses suite à un accident de la vie.

Le voilà reparti pour de nouvelles courses folles dans un nouveau club de running à Meung-sur-Loire, un 100 km dans le Périgord en 2014, Marathon et courses s'enchaînent où là un nouveau défi, un Grand Raid du Golfe du Morbihan en 2014 (177km) défi relevé, il le termine en 22h58.

Voilà qu'il se lance dans le triathlon et il s'y plait car c'est un nouveau défi (et oui encore un !). Faire un Ironman en 2016 ? Et bien c'est chose faite en Mai à Hourtin. Il le termine en 12h17.

En ce moment, il est en pleine préparation pour plusieurs courses comme : un 50 km Ard Trail en Mars 2017, son 2^{ème} Ironman en Mai 2017 à Hourtin, un Triathlon en septembre à Royan, et un 4^{ème} 100 km à Millau en octobre.

Je crois que ce petit bonhomme du nom de Uso Armand, ne va donc jamais s'arrêter...

Liste majoritaire

2017 est une année de transition politique avec l'élection présidentielle, les élections législatives, les sénatoriales. Elle a débuté par la fusion au 1^{er} janvier des communautés de communes du Val des Mauves, de Beaugency, du Val d'Ardoux et de la Beauce Oratorienne. Cette nouvelle entité appelée Terres du Val de Loire est l'aboutissement de nombreux mois de travail et de réunions hebdomadaires entre les membres des quatre précédentes communautés. Ce nouvel ensemble a prévu de nous donner, à nous petits villages, parfois laissés pour compte, un poids décisionnaire non négligeable pour les années à venir. Cela nous permettra une vision à long terme, avec une plus grande capacité à être audacieux dans nos projets présents et futurs.

De par sa situation géographique, Chaingy reste un des derniers obstacles face à l'appétit pantagruélique de la nouvelle métropole. Notre maire et le conseil municipal, à l'image de leurs prédécesseurs, ont su faire la sourde oreille aux chants enjôleurs mais néanmoins persistants des sirènes venant de notre tentaculaire voisine. Que tout un chacun soit convaincu de la volonté inébranlable de vos élus à conserver les valeurs et l'identité semi-rurale de Chaingy.

Notre commune maintient ses actions de proximité notamment par : des actions sociales auprès des jeunes et de leurs familles, la rénovation des voiries, l'extension de l'école maternelle et la sécurisation des accès aux écoles, la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme), la création d'un espace extérieur intergénérationnel émanant du travail de notre Conseil De Jeunes. L'environnement n'a pas été oublié puisque la commune applique, depuis déjà quelques années, des traitements raisonnés sur les espaces verts.

Ce début d'année est aussi le temps de la construction du budget pour 2017. Avant ce vote la collectivité a pris l'habitude de fixer le montant alloué aux associations sous forme de subventions au plus tard fin février. Ainsi le versement est effectué courant mars. L'équipe majoritaire conserve ce principe afin de ne pas pénaliser le bon fonctionnement des associations concernées. Le monde associatif de notre commune est important et il contribue au tissu social. Il convient de le faire perdurer et ce malgré la diminution constante des bénévoles. Pour bénéficier de ces subventions, toutes les associations ont l'obligation de déposer un dossier. Ceux-ci sont consultables par l'ensemble des conseillers. Ces demandes de subventions sont examinées par la commission des finances, qui les proposent au vote de la collectivité. Enfin, quelques associations ne sollicitent aucune participation financière, sauf en cas de besoins exceptionnels.

L'équipe de la majorité municipale

Liste minoritaire

Madame, Monsieur,

Suite à la démission inattendue du poste d'adjointe d'une conseillère de la majorité, Monsieur le Maire a confié à notre collègue Mme Framboisier la gestion et le suivi du téléthon local. Cette délégation d'urgence montre notre engagement et implication à œuvrer ensemble pour notre commune, malgré nos différences. Le maire a reconnu la bonne gestion de cette manifestation et, lors du conseil municipal du 13 décembre, l'a remerciée et récompensée pour son investissement.

Vous avez certainement froncé les sourcils en découvrant vos avis d'imposition 2016 des taxes locales, dont une hausse importante proche de 7% sur le foncier, en comparaison de l'année antérieure. Cette évolution était connue et prévisible mais, malgré cela, la majorité a souhaité augmenter ses propres taux de fiscalité. Par cette décision, elle a sciemment fait peser une charge supplémentaire sur ses foyers fiscaux. Nous avons alerté nos collègues du conseil municipal sur cette situation. Sans tenir compte de nos observations, la majorité a maintenu ce choix qui, dans le contexte général, n'était pas crucial pour la commune car celle-ci bénéficie d'une fiscalité avec une urbanisation dynamique. Sans qualifier cette décision d'erreur, elle est, sans équivoque, pénalisante pour les Cambiens. Pour comparaison, toutes les communes voisines ont maintenu leurs taux au même niveau que l'année précédente, comme 76% de communes à l'échelle du Loiret, avec pour certaines un potentiel financier bien inférieur. Des villes arrivent même à baisser leurs taux.

On ne peut pas condamner constamment l'Etat de nous accabler fiscalement, financièrement et, à son tour, agir de la même sorte !

On y est, depuis le 1^{er} janvier, avec la fusion des 4 intercommunalités, dont celle du Val des Mauves, une seule entité au nom de « Terres du Val de Loire » est maintenant en action.

Avec un territoire vaste qui représente 48 000 habitants, 25 communes, cette nouvelle collectivité va devoir apprendre à composer progressivement avec les enjeux et le développement de ce grand territoire, tout en veillant à conserver une proximité. Dans le respect de chaque commune, elle devra impulser des projets ambitieux porteurs de progrès pour tous ses habitants et ses acteurs économiques.

Nos regrets sont d'une part de ne pas constater le maintien de la parité dans l'assemblée communautaire votée précédemment au suffrage universel. D'autre part, de ne pas observer à la tête de cet exécutif un élu qui pourrait plus facilement, sans cumul de mandats, se consacrer davantage à ce grand territoire.

Enfin sortie de terre, l'école maternelle sera bientôt un espace pédagogique de qualité pour les futurs élèves de Chaingy. Nous sommes ravis que ce projet, que nous avons développé lors de la campagne, puis partagé par nos collègues, soit maintenant chose concrète. Notre action et notre engagement constant permettent de suivre toutes les étapes de ce projet en garantissant une réalisation de qualité, tout en veillant à respecter le budget initial.

Avec vous, un Elan pour Chaingy

Franck BOULAY, Françoise BESANCON, Orlando LOUREIRO, Christine FRAMBOISIER

Conseil du 16 novembre 2016

Approbation du projet de charte fondatrice de la Communauté de Communes et désignation des conseillers communautaires.

Les Communautés de Commune du Canton de Beaugency, du Val des Mauves, du Val d'Ardoux et de la Beauce Oratorienne ont décidé, dans le cadre de leur fusion, de se lancer dans une démarche volontariste et de fusionner pour créer une nouvelle communauté de communes dénommée Terres du Val de Loire.

Dans la continuité de cette fusion, elles ont élaboré une charte fondatrice validée lors du Conseil Municipal dont les objectifs sont les suivants :

- **Respecter les engagements déjà pris par les 4 communautés et poursuivre les projets en cours.**
- **Assurer une plus forte représentativité de notre territoire et de ses habitants** auprès des institutions publiques et au bénéfice d'une égalité de traitement entre les habitants des communes.
- **Maintenir et développer un service public de proximité au service des habitants du territoire** en mutualisant les moyens et dans l'objectif d'une bonne gestion des deniers publics.
- **Conforter et développer l'attractivité du territoire.**
- **Être en capacité de porter des projets** qu'individuellement communes et communautés n'auraient pu, ou difficilement, faire, par l'émergence d'une collectivité plus forte financièrement et **en assurer la mise en œuvre avec la progressivité qui s'avèrera nécessaire pour apprendre à travailler ensemble.**
- **Préserver le patrimoine et l'identité des communes et du territoire** sous toutes leurs formes.
- **Soutenir les services à la personne et les services de santé du territoire.**
- **Préserver l'environnement par une gestion raisonnée de l'eau, des réseaux, des déchets.**
- **Améliorer la voirie communautaire.**
- **Mettre en œuvre le projet de territoire qui sera défini pendant la première année de mandat.**

Les 3 représentants de Chaingy qui siègent dans l'assemblée délibérante de la nouvelle intercommunalité, depuis le 1^{er} janvier 2017 sont Jean Pierre DURAND, Clarisse CARL et Laurent LAUBRET.

Conseil du 13 décembre 2016

Participation communale aux séjours des enfants dans une commune extérieure.

L'Accueil de Loisirs étant fermé durant les vacances de Noël et les 3 premières semaines d'août, le Conseil Municipal a décidé de participer aux frais engagés par les familles qui inscriront leurs enfants dans l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement d'une autre commune, durant les périodes de fermetures sur Chaingy. Cette aide sera basée sur les tranches du Quotient Familial, appliquées à Chaingy. Elle sera versée directement aux familles au vu de la facture acquittée de la structure d'accueil, et sur établissement d'un état à transmettre à la Trésorerie, et production du RIB de la famille concernée.

Participation classe de découverte 2016-2017.

L'école élémentaire organise pour l'année scolaire 2016-2017 deux classes de découverte concernant 5 classes. Le Conseil Municipal a décidé de sa participation à ces séjours à hauteur de 13 € par nuitée.

Conseil du 31 janvier 2017

Demandes de subventions dans le cadre de l'extension de l'école maternelle au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et de la réserve parlementaire.

Dans un précédent Conseil Municipal, la commune a décidé de la construction l'extension de l'école maternelle. Considérant que cette opération peut être subventionnée au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), le Conseil Municipal a décidé de solliciter le montant maximum de DETR auprès de l'état, soit 350 000 €.

Le Conseil Municipal a également décidé de solliciter la réserve parlementaire pour financer cette opération. Le montant maximum sera demandé.

Opération d'aménagement d'un cabinet de podologie - demande de subvention dans le cadre de la nouvelle politique de développement territorial.

Le Conseil Municipal a adopté le projet d'aménagement d'un local de podologie au sein du cabinet paramédical existant. Considérant que cette opération peut être subventionnée par le nouveau dispositif de Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement Communal, le Conseil Municipal a décidé de candidater à l'appel à projet d'intérêt communal auprès du département du Loiret.

Nombre d'adjoints au Maire.

Compte-tenu de la décision de Madame Cathy GAY de démissionner de ses fonctions d'adjointe au Maire tout en restant conseillère, le Conseil Municipal a décidé de supprimer un poste d'adjoint réduisant ainsi à 6 le nombre d'adjoints. Les arrêtés de délégations des adjoints actuels seront modifiés afin de prendre en charge les fonctions auparavant assumées par Madame GAY.

Octroi de subvention pour les ravalements de façades dans le centre bourg et à Prenay zones Uab et Uap.

Le Conseil Municipal a décidé d'inscrire pour l'année 2017 un crédit de 4 200 € au budget primitif afin d'octroyer des subventions pour ravalements de façades dans le centre-bourg et à Prenay selon les conditions suivantes :
- subventionner des travaux de ravalement de façades en zone Uab (centre bourg) et en zone Uap (Prenay) à hauteur de 25 % du montant des travaux TTC, par opération, dans le respect du cahier des charges existant et sans changement de mode de calcul ;
- plafonner le montant de l'opération éligible à la subvention à 8 245 €, ce qui ouvre droit à une subvention maximale de 2 061.25 € par opération.

Révision et modification du PLU :

Le cabinet URBAGO a été retenu pour la mise en œuvre et l'assistance dans la révision et de la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce travail se déroulera sur une période de 20 à 24 mois.

Des personnes publiques seront associées et consultées pour la réalisation de cette mission. Un registre sera également mis en place pour recevoir les observations du public aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie. Plusieurs réunions de concertation avec la population, les associations locales et autres personnes concernées ainsi qu'une exposition publique sur l'avancement du dossier sont également prévues.

En parallèle, le Conseil Municipal a décidé de solliciter de l'Etat une dotation pour compenser la charge financière de la commune correspondant aux frais matériels et éventuellement aux frais d'études liées à la modification du Plan Local d'Urbanisme.